VILLE DE
CAPDENAC

AVEYRON

CAP info

BULLETIN MUNICIPAL - Hiver 2024 - n°53

CAPDENAC

Bonne Année 2025

Stéphane Bérard, Maire de Capdenac-Gare,
et l'ensemble du Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année
et vous invitent à la cérémonie des vœux le
Vendredi 10 janvier 2025 à 19h, à la salle Agora

LE MOT DU MAIRE

Chères Capdenacoises et chers Capdenacois,

L'année 2024 a été une nouvelle fois riche en projets pour notre Ville. Une année tout d'abord marquée par le sport, avec l'accueil des Jeux Olympiques 2024 en France et son écho sur les territoires. À Capdenac, nous avons su faire honneur à cet événement avec, le 22 juin, la journée Terre de Jeux 2024 qui a regroupé un grand nombre d'associations locales, leurs représentants et bénévoles, ainsi que vous, citoyens venus découvrir ou redécouvrir l'étendu du riche tissu associatif capdenacois. Beau moment de convivialité et de partage, nous espérons que cet élan sportif perdure dans le temps, et je tiens à remercier une nouvelle fois tous les bénévoles du monde associatif, moteur du dynamisme de notre Ville.

Durant les vacances estivales, les travaux de restructuration du quartier Albert Thomas ont débuté. Ce réaménagement, découpé en plusieurs phases, se poursuivra en 2025 et 2026 pour une rénovation complète de l'espace public et pour améliorer l'accès et la sécurité des établissements scolaires du secteur.

Également cet été, l'Office de Tourisme Intercommunal a vu ses locaux transférés sur les Berges du Lot, cœur de l'attractivité touristique de la Commune. Développer le tourisme est un souhait cher de la municipalité et nous souhaitons poursuivre le développement de l'offre de loisirs des Berges du Lot.

Côté mobilité, cette année marquait le lancement du Transport d'Intérêt Local, depuis longtemps à l'étude. Mise en service le 2 septembre dernier, cette navette en libre accès permet à tous de rejoindre gratuitement Figeac et Cambes. Ce nouveau mode de transport répond à plusieurs objectifs : rendre plus accessible la mobilité sur le territoire, préférer les transports en commun aux véhicules individuels pour lutter contre la pollution et permettre de réaliser des économies sur la facture de carburant.

En 2025, nous aurons à cœur de poursuivre nos efforts dans l'accompagnement des populations vulnérables, continuer de développer l'accès aux services, et œuvrer pour le vivre ensemble et le bien-être de tout un chacun.

Pour cette nouvelle année, avec le Conseil Municipal, je souhaite tout d'abord des vœux de paix et de respect pour notre monde, et à vous et vos proches des vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Et pour démarrer cette nouvelle année dans la convivialité et le partage, le Conseil Municipal et moi-même vous invitons à notre traditionnelle cérémonie des vœux le **vendredi 10 janvier à 19h à la salle Agora.**

Bonne année 2025 !

Le Maire, Stéphane Bérard

SOMMAIRE

Cérémonies 3
Santé & Solidarité 4
Solidarité 5
Environnement 6
Espaces publics 7
Ecoles 8
Sports 9
Citoyenneté 9
Vie quotidienne 11-12

Directeur de la publication : Stéphane Bérard
Réalisation : Façon-France - 05 65 76 04 40
Impression : GRAPHO12
Crédits Photos : Commune de Capdenac-Gare, Le Petit Oiseau
Dépôt légal : Janvier 2025

Tél. 05 65 80 22 22
contact@capdenacgare.fr
capdenacgare.fr
Ville de Capdenac

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre, plus de 200 Capdenacois étaient réunis pour commémorer le 106ème anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. À 11h15, un cortège composé d'élus, de sapeurs-pompiers, de gendarmes, de membres de la Fnaca et d'habitants a défilé depuis la mairie jusqu'au monument aux morts, place du 14 juillet.

Les membres du Conseil Municipal Enfants ont ouvert la cérémonie par la lecture du message officiel de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et Jean-Louis Thieriot, ministre délégué.

Des élèves du collège Voltaire ont ensuite pris la parole pour lire deux lettres. La première, celle d'un soldat anonyme préparé à vivre « son dernier combat » et adressé à ses enfants. La seconde, imaginée par les élèves, qui aurait pu être écrite par Adrien Vayre, un paysan capdenacois disparu en 1914. Ce sont les classes de 3ème qui ont réalisé ce travail d'écriture, dirigé par leur professeur Damien Amari. Cette lettre visait à redonner vie aux soldats disparus et dont les noms figurent sur le monument aux morts de la ville.

La chorale Accroch'Cœur a ensuite ému l'assistance en interprétant "Non, non plus de combats", un chant de 1917 écrit dans les tranchées. Pour conclure la cérémonie, Marcel Espeillac, président du comité local de la Fnaca, a énuméré les noms des morts pour la France, avant que les musiciens de Cap'Musique jouent une vibrante Marseillaise, marquant la fin de cette matinée de mémoire et de recueillement.

Les élus et les professionnels de la Maison de Santé lancent la campagne Octobre Rose.

Octobre Rose

BELLE RÉUSSITE POUR L'OPÉRATION « OCTOBRE ROSE »

Un grand bravo au Gym Club Capdenacois et à l'AC Cancer pour leur mobilisation en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Deux marches, de 5 km et 8 km, ont été organisées, ainsi qu'une séance énergique de fitness à la salle Agora. L'intégralité des fonds collectés sera reversée à la Ligue contre le cancer.

Un immense merci et félicitations à tous les participants et donateurs pour leur générosité et leur engagement !

Atelier Jeux Santé : s'informer en s'amusant !

Dans le cadre de la campagne Octobre Rose, dédiée à la sensibilisation au cancer du sein, **le Comité de l'Aveyron de la Ligue contre le Cancer a organisé, en collaboration avec le CCAS, un atelier « Jeux Santé » le 23 octobre 2024 à la médiathèque du Grand Figeac.**

Cet atelier innovant a eu pour objectif de promouvoir un mode de vie sain tout en offrant aux participants une expérience interactive et amusante. À travers des jeux et des activités dynamiques, les participants ont eu l'occasion de découvrir des informations sur la prévention des cancers, ainsi que des conseils pour maintenir une bonne santé globale.

Octobre Rose est une occasion cruciale pour sensibiliser et éduquer le public sur le cancer du sein, déclare Bénédicte Castella, Coordinatrice. « Nous croyons fermement que l'apprentissage à travers le jeu peut être une approche efficace pour inciter les individus à adopter des comportements sains et à se prendre en charge ».

Actions de la Maison de Santé

La Maison de Santé a organisé des ateliers d'information dédiés à la prévention et au dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus, animés par Natacha Quéraux, infirmière Asalée. Des consultations de dépistage par frottis ont également été proposées par le docteur Ghislaine Vantaux. Une vingtaine de femmes ont pris part à ces actions.

Le Mois Sans Tabac

La Maison de Santé s'est également investie dans le Mois Sans Tabac en mettant en place un stand d'information animé par Natacha Quéraux. Les visiteurs ont pu bénéficier de tests, recevoir des kits d'aide à l'arrêt et échanger autour de la dépendance. Cette édition a été particulièrement fructueuse, avec plusieurs suivis initiés. Entre 6 et 7 personnes ont pris rendez-vous après avoir discuté sur le stand, ce qui représente un excellent résultat. De nombreuses autres personnes, qu'il s'agisse d'anciens fumeurs ou de proches de fumeurs, se sont arrêtées pour dialoguer et partager leurs expériences.

Collecte de la Banque alimentaire Remerciements

La collecte nationale de la Banque Alimentaire, initiée par le CCAS, s'est déroulée les 22 et 23 novembre au sein du magasin Intermarché. De nombreux élus, administrateurs du CCAS et bénévoles se sont relayés pour recueillir les dons des citoyens tout en dialoguant avec la population sur le fonctionnement local de la Banque Alimentaire. L'ensemble des produits collectés sera redistribué aux familles bénéficiaires de Capdenac sous forme de colis mensuels, enrichis par des aliments fournis par la Banque Alimentaire de Rodez. Ces denrées proviennent notamment du Fonds Européen d'Aide aux plus démunis, ainsi que de dons d'industriels comme Raynal & Roquelaure, de la grande distribution ou de surplus agricoles. La générosité des citoyens a une fois de plus été remarquable cette année.

1 530 kg de denrées alimentaires ont été collectées. Nous tenons à remercier l'ensemble des donateurs pour leur geste de grande solidarité envers les plus démunis ainsi que tous ceux qui ont participé à la mise en œuvre de cette collecte.

Groupe de soutien en mathématique et français pour adultes

Le CCAS met en place un groupe de soutien pour adultes en français et mathématiques. Ces cours de soutien ont pour objectif de permettre aux participants de faire des apprentissages utiles à la vie quotidienne et dans les démarches administratives. Ce groupe fonctionnera de façon hebdomadaire et sera accompagné par des bénévoles.

Il est ouvert à toute personne de plus de 16 ans désireuse d'améliorer la langue française tant orale qu'écrite ainsi que de maîtriser des notions de mathématiques.

Les ateliers seront mis en place mi-janvier 2025. Si vous êtes intéressé pour participer, veuillez-vous inscrire auprès du CCAS par mail : ccas@capdenacgare.fr ou par téléphone au 05 65 80 22 33.

Journée Portes Ouvertes France Services

Lors des **Journées Nationales Portes Ouvertes** qui se déroulent chaque année en octobre, France Services a accueilli les services de la CARSAT Midi-Pyrénées. La chargée de relations clients et partenariats est intervenue pour mener des rendez-vous d'accompagnement individuel auprès des administrés. Elle a également donné une conférence au centre aéré : « La retraite ça se prépare ».

Atelier BRAIN UP : Sécurité et sérénité au volant

Parfois, nous nous interrogeons sur certaines règles de circulation, sur certains nouveaux panneaux ou sur un nouvel environnement de conduite.

En partenariat avec l'association Brain Up, le CCAS a proposé un atelier sur la sécurité et la sérénité au volant **« En voiture, je me rassure »**, les lundis 23, 30 septembre et 7 et 14 octobre. Dans un esprit convivial et ludique, les participants ont eu l'occasion de partager leurs expériences, de réviser les principales règles de conduite et de faire le point sur les moyens de maintenir une bonne autonomie au volant. Ce programme est financé grâce au soutien de la Conférence des financeurs et du Département de l'Aveyron.

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Samedi 23 novembre, lors du marché, l'association AFFIRMÉE tenait un stand de sensibilisation et d'informations à l'occasion de la **Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.**
Les interventions des membres de l'association ont animé cette matinée. La chanteuse Kathleen Biaz a également interprété une chanson en présence d'élus de la Commune, solidaires de cette cause. Des ballons ornés de mots positifs ont été lâchés, symbolisant l'Espoir et apportant un soutien significatif à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Forum de l'emploi

Le forum de l'emploi du Pays Capdenacois, qui s'est tenu le mardi 15 octobre à la salle Agora, a marqué un succès retentissant pour sa 2ème édition. Cet événement a rassemblé de nombreux acteurs institutionnels et économiques, tels que la Région Occitanie, France Travail, le Département de l'Aveyron, Cap Emploi, la Mission Locale et le réseau national "Les entreprises s'engagent". Leur objectif commun était de connecter les demandeurs d'emploi aux entreprises locales, de faciliter l'accès à des formations et d'offrir des solutions concrètes pour l'emploi.
Une affluence impressionnante et des secteurs en forte demande : le bilan est très positif. **342 demandeurs d'emploi sont venus à la rencontre des 33 entreprises et organismes de formation présents.**
Les commentaires des entreprises participantes sont extrêmement encourageants. Certaines d'entre elles ont même organisé des rendez-vous pour des entretiens plus poussés dans l'optique d'un éventuel recrutement.
Ce forum offre aux entreprises locales l'opportunité de se rapprocher d'un public qui, autrement, pourrait rester éloigné des grandes villes et des salons de l'emploi classiques, et de rencontrer des candidats qui n'auraient peut-être pas fait le déplacement autrement.
L'immersion en entreprise a été reconnue comme un outil essentiel pour les demandeurs d'emploi, leur permettant d'obtenir une vision claire du métier et d'affiner leur projet professionnel.

Stand des élus sur le marché

Le samedi 30 novembre, les élus du Conseil Municipal ont tenu un stand sur le marché pour écouter les attentes et les demandes des Capdenacois. Plusieurs thèmes étaient au programme. Les élus ont présenté l'avancement des travaux du quartier Thomas, informé la population du recensement qui se fera du 16 janvier au 15 février 2025, échangé au sujet de la gestion des déchets verts et de l'enquête publique lancée par le Grand-Figeac sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui aura lieu du 16 décembre 2024 au 24 janvier 2025.

En cette fin novembre, les élus ont également présenté le calendrier des manifestations de Noël qui se sont déroulées tout le mois de décembre et invité la population aux vœux du Maire le vendredi 10 janvier 2025 à 19h à la salle Agora.

Enfin Colchique Cofrade, agent au Syndicat mixte du bassin Célé Lot médian est venue appuyer les élus pour présenter les risques inondations auxquels Capdenac est sujet.

Le prochain stand est prévu le samedi 8 février 2025.

Exercice de sécurité civile – rupture de grand barrage

Le jeudi 28 novembre, de 9h à 12h, la Préfecture de l'Aveyron a mené avec 25 communes aveyronnaises, dont Capdenac-Gare, un exercice de sécurité civile simulant la rupture du barrage de Couesques situé en amont de la rivière Lot.

Cet exercice avait pour objectif d'informer la population des dispositifs d'alerte lancés par la Préfecture. La population a ainsi été informée de l'alerte via le dispositif Fr-Alert et du retentissement de la sirène.

Les écoles Pierre Riols – Chantefable et Jeanne d'Arc ont réalisé une mise en situation en évacuant les enfants en zone sécurisée.

Ainsi, les élèves de Chantefable ont rejoint l'école Beau Soleil, les élèves de Pierre Riols, les EHPAD Gai Logis et la Croix Bleue, et les élèves de l'école Jeanne d'Arc le centre aéré (photo), des bâtiments situés en zone non submersible.

Enfin, le Syndicat mixte du bassin Célé Lot médian et les élus ont profité de l'exercice pour faire de la prévention aux inondations dans les zones à risques sur la Commune, directement chez les administrés situés dans le périmètre des crues par inondation lente.

Cette matinée de prévention aura permis à la Commune de renforcer ses connaissances en vue d'une possible alerte de rupture de grand barrage.

Récupération des sapins de Noël

Afin que les sapins de Noël ne finissent pas abandonnés sur l'espace public, quatre points de collecte sont proposés pour vous en débarrasser **jusqu'au 31 janvier 2025** :

- place des Fauvettes
- place du 14 Juillet
- parking rue Jean Moulin
- square Rue Vincent Auriol

Vous avez également la possibilité de déposer votre sapin à la déchetterie.

Travaux quartier Thomas

La mise en séparatif du réseau d'assainissement et du réseau pluvial ainsi que le renouvellement de la canalisation d'eau potable sur l'avenue Albert Thomas sont terminés.
Après avoir achevé la reprise des réseaux humides sous le boulevard Paul Ramadier à la mi-décembre, l'entreprise a entamé le renouvellement des réseaux dans la rue Pierre Sémard.

Ce chantier présente une difficulté majeure : les nouveaux réseaux humides sont installés à plus de 4 mètres de profondeur, exigeant un haut niveau d'expertise technique de la part des équipes. La sécurité des agents travaillant sur le chantier, tout comme celle des riverains, demeure une priorité absolue.
En 2025, nous continuerons la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et pluvial, ainsi que le renouvellement de la canalisation d'eau potable, en progressant sur la rue Pierre Sémard jusqu'à la rue Victor Hugo, pour atteindre l'intersection avec la rue Émile Maruéjouls.
Le montant total de ces travaux s'élève à près de 3,5 millions d'euros.
Nous remercions chaleureusement les habitants pour leur compréhension face aux désagréments, notamment sonores, occasionnés par les travaux. Ces interventions visent avant tout à améliorer durablement leur cadre de vie.

Enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Cette enquête porte sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) du Grand-Figeac et aura lieu du 16 décembre 2024 au 24 janvier 2025.

Pourquoi faire une enquête publique ?

L'objectif est de consulter les citoyens sur le projet de PLUi. Elle permet de recueillir les observations, suggestions et réclamations des habitants, propriétaires fonciers et autres acteurs concernés par le projet avant qu'il ne soit adopté définitivement. C'est l'occasion de recueillir des informations, des avis et des éclairages complémentaires qui peuvent enrichir le projet initial. L'enquête publique est menée par une commission composée de plusieurs membres désignés par le tribunal administratif de Toulouse. Sa mission est de rendre un avis sur le projet, à l'aune des avis formulés par les personnes publiques (État, communes, consulaires, autorités environnementales…) et des contributions déposées par les citoyens. À l'issue de l'enquête, le projet sera éventuellement modifié pour répondre aux conclusions du rapport de la commission d'enquête.

Comment consulter le dossier ?

Le dossier d'enquête du PLUi sera consultable pendant toute la durée de l'enquête en version papier au siège du Grand Figeac, sur les ordinateurs mis à disposition sur les lieux de permanences et en ligne sur le site du registre dématérialisé : https://www.democratie-active.fr/pluigrandfigeac/

Comment participer à l'enquête ?

- Sur les registres d'enquête papier disponibles sur les lieux de permanences, au siège et aux antennes du Grand Figeac.
- À l'adresse numérique suivante : enquetepubliquepluigrandfigeac@democratie-active.fr.
- Lors des permanences de la commission d'enquête sans rendez-vous. À Capdenac-Gare les :

- mercredi 8 janvier de 15h à 18h (salle Yves Couderc)
- jeudi 23 janvier de 13h à 16h (salle Yves Couderc)

- Par courrier postal : À l'attention de la Commission d'enquête - Projet de PLUi du Grand Figeac / Grand Figeac - 2 rue Petitjean 46100 Figeac.

Pour plus d'informations : veuillez contacter les services du Grand-Figeac : Direction Aménagement Urbanisme et Habitat au 05 65 11 47 61.

Passerelle

Vendredi 22 novembre, l'Accueil Passerelle a accueilli une bibliothécaire, Marine Desplanques de la médiathèque du Grand-Figeac.
Les enfants ont pu profiter d'une animation culturelle menée par Marine qui a raconté des histoires sur le thème de la neige. Quatre mamans étaient invitées à cette matinée festive et pleine de découvertes autour du livre.
Ces moments partagés avec les adultes favorisent les interactions, le développement du langage, du vocabulaire mais aussi l'imagination, la découverte du livre comme support illustré qui sensibilise le tout-petit au plaisir de la lecture.
Pour les parents, c'est aussi l'occasion de découvrir des albums adaptés aux jeunes enfants, de mieux connaître la médiathèque et la diversité d'ouvrages proposés et de se familiariser avec la lecture d'histoires auprès des jeunes enfants.

Il est prévu une nouvelle séance au mois d'avril 2025.
Pour mémoire, le dispositif Passerelle accueille jusqu'à 16 enfants âgés de deux ans et offre un cadre privilégié en s'adaptant à leurs besoins spécifiques. Cet accueil favorise l'autonomie, le développement du langage, l'expérience de la vie de groupe et l'éveil culturel.
L'objectif étant de préparer en douceur les enfants avec le milieu de l'école et ainsi faciliter la rentrée à l'école maternelle.
L'encadrement est assuré par une Éducatrice de jeunes enfants. Les professionnelles accompagnent les enfants dans une démarche de co-éducation en lien avec les familles et les soutiennent dans leur fonction parentale.

- Pour la rentrée de janvier 2025, trois enfants vont quitter le Dispositif pour intégrer l'école maternelle Beau Soleil en Toute Petite Section et **trois nouveaux enfants vont être accueillis à la Passerelle.**

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'Accueil Passerelle, vous êtes invités à retirer un dossier d'inscription en mairie.
Renseignements au 06 70 81 05 54.

Flamme olympique

Capdenac a accueilli la Flamme olympique officielle des Jeux de Paris 2024 !

Après une année particulièrement sportive avec notamment l'aventure Terre de Jeux 2024, le mercredi 20 novembre, une centaine de participants étaient réunis à la salle Agora pour accueillir la Flamme olympique. Élus, responsables d'associations et habitants se sont retrouvés pour célébrer cette belle aventure sportive qui aura depuis 2021 mobilisé de nombreux acteurs associatifs pour promouvoir le sport et ses valeurs, tous chaleureusement remerciés par le Maire, Stéphane Bérard, lors de son discours. Un élan sportif que la ville souhaite d'ailleurs garder pour les années à venir.

Parmi les personnalités présentes, on retrouvait Vincent Labarthe, président du Grand-Figeac, Bertrand Cavalerie, premier adjoint et conseiller départemental, Jean-Michel Inesta, secrétaire général du CDOS du Lot, Jean-Paul Atzori, président du comité aveyronnais Handisport, et Karine Moncayo, élue référente Terre de Jeux.

Un verre de l'amitié a été offert tandis que les participants se réunissaient autour de la Flamme et des mascottes les Phryges, pour des photos souvenirs.

Cet événement marquait également le début de la quinzaine olympique organisée par le Grand-Figeac : deux semaines d'événements sportifs proposés gratuitement à la population. À ce propos, Vincent Labarthe a déclaré « *qu'il s'agissait d'une belle opportunité de faire rayonner l'esprit des Jeux dans notre territoire* ». Ainsi la torche et les mascottes ont voyagé à travers le Grand-Figeac, dans les écoles, les Ehpad, afin de permettre au plus grand nombre de vivre un moment unique.

Le jeudi 21 novembre, la Flamme a poursuivi son parcours en faisant étape aux EHPAD Gai Logis et La Croix Bleue, ainsi qu'à l'ESAT et dans les écoles.

Recensement de la population

Le recensement est une opération vitale pour une Commune. En effet il conditionne les dotations versées par l'État : un habitant de plus c'est 100 € de plus par an ! Le recensement donne aussi « une photo » des habitants : les données recueillies sont anonymement traitées pour fournir des statistiques sur les tranches d'âge de la population, la composition des foyers, la nature des logements, les catégories d'emplois occupés, etc…

Pourquoi êtes-vous recensé ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

C'est une source de données qui permet d'anticiper des tendances : effectifs dans les établissements scolaires, vieillissement de la population, besoins d'aide en matière d'habitat etc. Connaître sa ville permet d'adapter les politiques publiques au plus près des besoins des habitants.

Cette année, Capdenac-Gare réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la Commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur lors de sa visite.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 10 janvier ? Contactez la commune au 05 65 80 22 22

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre Commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la Commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Mairie au **05 65 80 22 22.**
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**

Inscriptions sur les listes électorales

Il est nécessaire de vous inscrire ou vous réinscrire sur les listes électorales suite à un déménagement sur la même Commune ou vers une autre Commune, et pour toute nouvelle arrivée à Capdenac. Pour cela, vous devez vous présenter à la Mairie, avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de votre nouvelle adresse, daté de moins de trois mois (quittance loyer, téléphone, etc.). Il n'est pas nécessaire de demander sa radiation auprès de la Commune de provenance. Inscription d'office : l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes qui atteindront 18 ans avant l'élection. Il est cependant préférable de vérifier que votre inscription a bien été prise en compte.

Recensement militaire

Dès l'âge de 16 ans (dans le premier trimestre de la date anniversaire), chaque Française et chaque Français doit se faire recenser à la mairie de son domicile où il lui est remis une attestation de recensement. Ce recensement citoyen permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur la liste électorale à ses 18 ans. Important : l'attestation de recensement est obligatoire pour certaines démarches : inscription à des examens comme le bac ou le permis de conduire.

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Prochaine collecte de sang : mardi 4 et mercredi 5 février 2025, de 13h30 à 18h30 à la salle Agora

Création et renouvellement des documents d'identité

La Commune tient à alerter les administrés au sujet des délais de traitement des demandes de renouvellement ou de création de passeports et cartes nationales d'identité.
Chaque année, dès le début du printemps et jusqu'à la fin de l'été, le nombre de demandes augmente fortement, allongeant considérablement leur durée de traitement et donc la réception des documents d'identité par les demandeurs.

Pour partir en voyage l'esprit tranquille, nous vous conseillons de prévoir le plus en avance possible la création ou le renouvellement de nouveaux passeports et cartes d'identité.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : **capdenacgare.fr** rubrique "Les démarches".

- Pour prendre RDV en ligne : app.synbird.com/12700-capdenac-gare-mairie-de-capdenac-gare
- Pour faire une pré-demande en ligne : passeport.ants.gouv.fr/démarches-en-ligne

Le service état-civil de la mairie est à votre écoute pour tout renseignement au 05 65 80 22 22.

Recrutements

Trois postes sont à pourvoir :

- **Responsable du Secrétariat des Services Techniques et du Service Urbanisme.**

Missions : programmer, gérer et contrôler la planification et l'exécution de l'activité du Service, encadrer les agents, instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme, participer activement en tant qu'encadrant intermédiaire à la vie de la Direction des Services Techniques
Poste à temps complet, Catégorie B de la Fonction Publique Territoriale, titulaire ou CDD possible

- **Responsable Adjoint du Service bâtiment - Agent de maîtrise**

Missions principales : assister le responsable dans les missions d'encadrement de l'équipe et l'organisation des travaux à réaliser, effectuer des travaux de peinture, plâtrerie et autres travaux polyvalents du service bâtiment, maîtriser des techniques d'entretien et de maintenance des bâtiments, des règles d'hygiène et de sécurité
Poste à temps complet, Catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, titulaire ou CDD possible

- **Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)**

Missions principales : surveiller et relever des infractions relatives au stationnement, établir des procès-verbaux, contrôler l'application de la réglementation du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental, prévention sur la voie publique
Poste à temps complet, Catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, titulaire ou CDD possible

Les lettres de motivation et CV sont à adresser à Monsieur le Maire :
Hôtel de Ville – 1 av. Albert Thomas – BP 29 – 12700 CAPDENAC-GARE
ou par courriel à : contact@capdenacgare.fr. **Pour toute information complémentaire, contacter le service RH au 05 65 80 22 36**

Services de la Ville et du CCAS

Services	Téléphone	Horaires d'ouverture
Accueil Citoyenneté	05 65 80 22 22	L Ma Me : 8h30-12h et 14h-18h J V : 8h30-12h et 13h-17h Passeport et Carte d'identité sur RDV
Services Techniques	05 65 80 22 24	L Ma Me V : 8h à 12h / J : 8h à 12h sur RDV
CCAS : Service Solidarité	05 65 80 22 33	L Me : 10h30 - 16h30 / Ma J : 14h - 18h / V : 8h - 12h
CCAS : Service d'Aide à Domicile	05 65 80 22 32	L Me : 10h30 - 12h / V : 8h - 12h
France Services	05 65 80 49 31	L Me : 10h30 - 16h30 / Ma J : 14h - 18h / V : 8h - 12h
Police Municipale	05 65 80 22 31	Contacter l'accueil de la Mairie
Environnement	05 65 80 22 34	Contacter l'accueil de la Mairie
Service d'astreinte	06 33 08 38 06	Hors période d'ouverture de l'accueil
Crématorium	05 65 43 62 62	
Véolia - Service client	05 65 76 12 12	
Véolia - Astreinte technique	09 69 32 93 28	

Les écoles

École Pierre Riols – Chantefable Garderie périscolaire / Restaurant scolaire	05 65 64 75 43 06 70 82 26 34
École Beau Soleil Garderie périscolaire / Restaurant scolaire	05 65 64 75 23
Accueil Passerelle	06 70 81 05 54

Les services d'urgences

SAMU	15
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 05 65 64 71 16

Les services du Grand-Figeac à Capdenac

Centre aquatique la Locô	05 65 64 70 26
Médiathèque	05 65 64 81 48
Espace Petite Enfance la Farand'Olt	05 66 63 37 87
Salle / Cinéma Atmosphère	05 65 64 70 01
Urbanisme	05 65 11 47 61
Services Techniques (voirie, éclairage public)	05 65 34 78 67
Service Développement Économique (entreprise et zone d'activité)	05 65 11 47 51
Service Attractivité (accueil de nouveaux arrivants)	05 65 38 30 07
Transports à la demande	05 65 10 02 21
Assainissement non collectif SPANC	05 65 11 08 09
Aide à l'habitat	05 32 09 54 80
Office de Tourisme Intrecommunal	05 65 34 06 25

L'Office Social et Culturel

Bureau et espace Jeunes	05 65 63 83 45 06 83 46 10 99	L et V 8h30-12h / 13h-17h Ma et J 8h-12h / 13h-17h
Point CAF	05 65 63 83 45	Ma 9h-12h et V 14h-17h Sur rdv
Aide à la mobilité intérieure (AMI)	Inscription au CCAS 05 65 80 22 33	Ma et Sa 9h-12h